

rompre. Le moindre souffle agitait l'image. Elle reculait on avançait tout d'une pièce au moindre attouchement, Pie IX fut très ému de ce prodige, pria longtemps devant la Madone et y célébra la Messe avec une grande ferveur.

Cette dévotion consacrée par les siècles et rendue populaire par tant de miracles, s'est répandue dans l'univers entier. Peuple et clergé se pressent en foule à ce sanctuaire devenu un des lieux de pèlerinage les plus fréquentés. Les papes eux-mêmes, ces guides et ces conseillers de la piété chrétienne, ont professé une dévotion si spéciale envers N.-D. du Bon Conseil, qu'on la nomme aujourd'hui encore, la *Madone des Papes*. Depuis Paul II qui permit d'ériger le sanctuaire de Genazzano, jusqu'aux papes du XIXe siècle; beaucoup de Souverains Pontifes vinrent, pieux pèlerins, visiter la Madone et prier dans son béni sanctuaire. A l'envi, ils comblèrent de privilèges le culte de la Vierge sous le titre du Bon Conseil. Benoit XIV répandit cette dévotion dans le monde entier. Pie IX avait voulu célébrer sa première messe devant une de ces images, dont il eut toujours la copie sur sa table de travail. Il voulut se faire inscrire au nombre des confrères de la pieuse union établie par ses prédécesseurs pour honorer la Vierge de Genazzano. Quant au Pape Léon XIII, de glorieuse mémoire, le décret publié par la Sacrée Congrégation des Rites, au mois d'Avril dernier et que nous avons reproduit dans notre dernier numéro, nous indique, assez tout ce que ce pieux pontife a fait pour la gloire de Notre-Dame du Bon Conseil. Après avoir autorisé la célébration d'une messe spéciale en son honneur, il concéda aux fidèles le port d'un scapulaire de N.-D. du Bon Conseil avec indulgences spéciales. Puis il éleva l'église de Genazzano au rang de Basilique Mineure; et enfin suprême faveur il accorda la permission d'ajouter aux litanies de la Sainte Vierge, l'invocation : Mère du Bon Conseil, Priez pour nous. C'était là une faveur insigne. En effet, depuis 1601, sous le Pontificat de Clément VII, époque de la rédaction et de l'approbation définitive des Litanies de Lorette, aucune addition n'y avait été faite avant le XIXe siècle. C'est Pie IX, le pape de l'Immaculée Conception, qui ordonna d'y insérer l'invocation, "Reine conçue sans péché, priez pour nous." Le pape Leon XIII,